

Fiche de données de sécurité

M-Bond AE Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition:06/01/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit		
	Nom du Produit	M-Bond AE Resin	
	Code du produit.	Non applicable	
	Identificateur de formule unique (IFU)	Non applicable	
	Forme nano	Le produit ne contient pas de nanoparticules.	
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées		
	Utilisation Identifiée	Adhésif.	
	Usages déconseillés	Rien d'autre que ce qui précède.	
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité		
	Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH Tatschenweg 1 74078 Heilbronn Deutschland	
	Téléphone	+49 (0) 7131 39099-0	
	Fax	+49 (0) 7131 39099-229	
	E-mail (personne compétente)	mm.de@vpgsensors.com	
1.4	Numéro d'appel d'urgence		
	Tél. d'urgence	+ 33 (0)1 45 42 59 59	Heures de bureau: 24 heures, 7 jours par semaine
		(00-1) 703-527-3887	CHEMTREC (24 heures)
	Langues parlées	Toutes les langues européennes officielles.	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1	Classification de la substance ou du mélange		
2.1.1	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Dam. 1; H318 Muta. 2; H341 STOT SE 2; H371 Aquatic Chronic 2; H411	
2.2	Éléments d'étiquetage		
	Nom du Produit	M-Bond AE Resin	
	Pictogramme(s) de Danger		
	Mention(s) d'Avertissement	DANGER	
	Contient:	Bis-[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl] propane; Bisphenol A Diglycidyl Ether; 2,3-Epoxypropyl o-tolyl ether; Resorcinol.	
	Mention(s) de Danger	H315: Provoque une irritation cutanée.	

Fiche de données de sécurité

M-Bond AE Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

Mention(s) de mise en garde	<p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque de graves lésions des yeux. H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H371: Risque présumé d'effets graves pour les organes. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Information supplémentaire	<p>P260: Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P391: Recueillir le produit répandu.</p>
2.3 Autres dangers	Rien de connu

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances - non applicable.

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	n°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification des dangers
Bis-[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl] propane	50 - < 75	1675-54-3	216-823-5	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411
Bisphenol A Diglycidyl Ether (mw <700)	15 - < 25	25085-99-8	607-537-5	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411
2,3-Epoxypropyl o-tolyl ether	3 - < 5	2210-79-9	218-645-3	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Muta. 2; H341 Aquatic Chronic 2; H411
Resorcinol	3 - < 5	108-46-3	203-585-2	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 STOT SE 1; H370 (Sang, Système nerveux central, Ingestion) STOT SE 2; H371 (Appareil respiratoire, Ingestion) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412

Valeur limite de concentration spécifique (SCL) & Facteur M

Identité chimique de la substance	n°CAS	N°CE	Valeur limite de concentration spécifique (SCL)	Facteur M
-----------------------------------	-------	------	---	-----------

Fiche de données de sécurité

M-Bond AE Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

Bis-[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]propane	1675-54-3	216-823-5	Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5% Eye Irrit. 2; H319 : C ≥ 5%	-
Resorcinol	108-46-3	203-585-2	-	Aigu: 1

Note: Pour le texte complet des mention de danger, consulter le chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours



4.1 Description des premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

Inhalation

Contact avec la peau

contact avec les yeux

Ingestion

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau à la victime. Ne pas induire de vomissement sauf sur recommandation d'un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Risque présumé d'effets graves pour les organes.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Instructions pour le Médecin:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Obtenir une consultation rapidement, de préférence auprès d'un ophtalmologue.

Après une exposition sévère, le patient doit faire l'objet d'une surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Comme approprié pour combattre un feu environnant. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Phénoliques, Monoxyde de carbone et Dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils

Fiche de données de sécurité

M-Bond AE Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

sont exposés au feu. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact. Ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. Isoler la zone et laisser les vapeurs se disperser.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux
- 6.4 Référence à d'autres sections** Voir Rubrique: 8, 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe.
température de stockage
Temps limite de stockage
Matières incompatibles
Ambiance ne pas conserver à des températures de plus de (°C): 27
Stable dans les conditions normales.
Tenir à l'écart de: Liquide inflammables, Forte Matière comburante (agent oxydant), Corrosif Substances, Forte Acides et bases organiques et minérales puissantes, en particulier les amines aliphatiques primaires et secondaires.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir Rubrique: 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle**
8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Substance	N° CAS	VLEP-8h		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Année
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
Résorcinol	108-46-3	10	45	-	-	*	-	178	2007

Source: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

Notations:

*: risqué de pénétration percutanée.

- 8.1.2 valeur limite biologique** Non fixé
- 8.1.3 PNECs et DNELs** Non fixé
- 8.2 Contrôle de l'exposition**

Fiche de données de sécurité

M-Bond AE Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. Ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Il faut pouvoir se laver/se rincer les yeux et la peau.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage



porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Protection des mains:

Porter des gants imperméables (EN374). Changer régulièrement les gants de protection afin de prévenir les problèmes de perméation. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.

Protection respiratoire



Protection de corps:

Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Risques thermiques

non applicable

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Couleur

Couleur D'ambre

Odeur

Légère Résine Odeur

Point de fusion et point de congélation

Aucune donnée disponible

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible

Inflammabilité

Aucune donnée disponible

Limites inférieure et supérieure d'explosivité ou limites inférieure et supérieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible

Point éclair

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation

Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

pH

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

M-Bond AE Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Solubilité	La substance est essentiellement insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Non applicable
Pression de vapeur	1 @ 118°C (mmHg)
Densité et/ou densité relative	1.15 (H ₂ O = 1)
Densité de vapeur relative	>3.8 (Air = 1)
Caractéristiques des particules	Non applicable

9.2 Autres informations

Propriétés explosives	Non Explosif
Propriétés comburantes	Non comburant (oxydant).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4 Conditions à éviter	Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe. ne pas conserver à des températures de plus de (°C): 27
10.5 Matières incompatibles	Liquide inflammables, Forte Matière comburante (agent oxydant), Corrosif Substances organiques et bases organiques et minérales puissantes, en particulier les amines aliphatiques primaires et secondaires.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Phénoliques, Monoxyde de carbone et Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Ingestion	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour
Inhalation	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 20 mg/L. (Vapeur)
Contact avec la peau	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Bis-[4-(2,3-epoxipropoxy)phenyl] propane	Mélange: Skin Irrit. 2: H315: Provoque une irritation cutanée. Skin Irrit. 2: H315: Provoque une irritation cutanée. (LCS ≥ 5%). Classification harmonisée Légèrement irritant pour la peau. (lapin) (OECD 404)
Bisphenol A Diglycidyl Ether (mw <700)	Skin Irrit. 2: H315: Provoque une irritation cutanée. Pas de données Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage, ≥ 700 Notificateurs
2,3-Epoxypropyl o-tolyl ether	Skin Irrit. 2: H315: Provoque une irritation cutanée. Classification harmonisée Non-irritant pour la peau (lapin) (OECD 404)
Resorcinol	Skin Irrit. 2: H315: Provoque une irritation cutanée. Classification harmonisée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Bis-[4-(2,3-epoxipropoxy)phenyl] propane:	Mélange: Eye Dam. 1; H318: Provoque de graves lésions des yeux. Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux. (LCS ≥ 5%) Classification harmonisée
---	---

Fiche de données de sécurité

M-Bond AE Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition:06/01/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

		Non-irritant pour les yeux (lapin) (OECD 405)
	Bisphenol A Diglycidyl Ether (mw <700)	Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux. Pas de données Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage, ≥ 700 Notificateurs
	Resorcinol:	Eye Dam. 1; H318: Provoque de graves lésions des yeux. Classification harmonisée Résultat du test: Provoque de graves lésions des yeux. (In vivo; FHSLA) (Flickinger, 1976) Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA Mélange: Skin Sens. 1: H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Bis-[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl] propane	Skin Sens. 1: H317: Peut provoquer une allergie cutanée. Classification harmonisée positif - Sensibilisant (Souris) (OECD 429) Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA
	Bisphenol A Diglycidyl Ether (mw <700)	Skin Sens. 1: H317: Peut provoquer une allergie cutanée. Pas de données Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage, ≥ 700 Notificateurs
	2,3-Epoxypropyl o-tolyl ether	Skin Sens. 1: H317: Peut provoquer une allergie cutanée. Classification harmonisée Résultat du test: positif (OECD 406) Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA
	Resorcinol	Skin Sens. 1: H317: Peut provoquer une allergie cutanée. Résultat du test: positif (OECD 429) Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA
Mutagenicité sur les cellules germinales	2,3-Epoxypropyl o-tolyl ether	Mélange: Muta. 2: H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Muta. 2: H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques. contact avec la peau Classification harmonisée. Résultat du test: positif (OECD 471, Test de mutation bactérienne) Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA
Cancerogénité		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique		Mélange: STOT SE 2; H371: Risque présumé d'effets graves pour les organes.
	Resorcinol	STOT SE 1;H370: Risque avéré d'effets graves pour les organes: système nerveux central, effets au niveau du sang Maximum dose non létale: 200 mg/kg bw. STOT SE 2; H371: Risque présumé d'effets graves pour les organes: Appareil respiratoire Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Informations sur les autres dangers		
11.2.1	Propriétés perturbant le système endocrinien	En cours d'évaluation comme perturbateur endocrinien: Bis-[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl] propane; Resorcinol
11.2.2	Autres informations	Aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité	Mélange: Aquatic Chronic 2: H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. estimé Mélange LC50 1 to ≤ 10 mg/l (Poissons)
----------------------	---

Fiche de données de sécurité

M-Bond AE Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

	Bis-[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl] propane	Aquatic Chronic 2: H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. aigu: LC50 (poisson) mg/l (96 heures): 1.5 (OECD 203)
	Bisphenol A Diglycidyl Ether	Aquatic Chronic 2: H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Pas de données Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage, ≥ 700 Notificateurs
	2,3-Epoxypropyl o-tolyl ether	Aquatic Chronic 2: H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Classification harmonisée. LC50 (poisson) mg/l: 2.8 – 5.1 (OECD 203)
	Resorcinol	Aquatic Acute 1; H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. LC50 (poisson) mg/l (96 heures): 26.8 Aquatic Chronic 3; H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EC50 Danio rerio mg/l (7 jour): 54.8 Dossier d'inscription auprès de l'ECHA Aucune information sur le mélange lui-même.
12.2	Persistance et dégradabilité	
	Bis-[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl] propane	Non facilement biodégradable. Eau % Dégradabilité: 5% (28 jours) (OECD 301 F)
	Bisphenol A Diglycidyl Ether	Aucune donnée disponible
	2,3-Epoxypropyl o-tolyl ether	Non facilement biodégradable. Eau % Dégradabilité: ~1 - ~4% (28 jours) (OECD 301 B)
	Resorcinol	Facilement biodégradable. Eau % Dégradabilité: 100% (14 jours) (OECD 301 C)
12.3	Potentiel de bioaccumulation	
	Bis-[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl] propane	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation. Facteur Coefficient de Bioconcentration (FCB): 31 ((Q)SAR) (Publication sans nom, 2010)
	Bisphenol A Diglycidyl Ether	Pas de données
	2,3-Epoxypropyl o-tolyl ether	Pas de données - Peut être dérogé sur la base de: Log Koc : ≤ 3
	Resorcinol	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation. Facteur Coefficient de Bioconcentration (FCB): 3.16 (EPA, 2000)
12.4	Mobilité dans le sol	
	Bis-[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl] propane	Aucune information sur le mélange lui-même. La substance a une mobilité modérée dans le sol. Log Koc: 2.65 ((Q)SAR) (Publication sans nom, 2010)
	Bisphenol A Diglycidyl Ether	Pas de données
	2,3-Epoxypropyl o-tolyl ether	La substance a une mobilité modérée dans le sol. Log Koc: 2.32 (OECD 121)
	Resorcinol	La substance a une forte mobilité dans le sol. Log Koc: 0.98 (Schuurmann, G et al. 2006)
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6	Propriétés perturbant le système endocrinien	Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.
12.7	Autres effets nocifs	Rien de connu

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé. Déchets classification selon Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets): HP 4 Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires HP 5 Toxicité spécifique pour certains organes cibles/Toxicité par aspiration HP 11 Mutagène HP13 Sensibilisant HP 14 Écotoxique
-------------	---	---

Fiche de données de sécurité

M-Bond AE Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

13.2 Indications diverses

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA/OACI
14.1 Numéro ONU ou Numéro d'identification	UN 3082	UN 3082	UN 3082	UN 3082
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	SUBSTANCE LIQUIDE, NON AUTREMENT SPECIFIEE, DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT (Bis-[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl] propane; Bisphenol A Diglycidyl Ether; 2,3-Epoxypropyl o-tolyl ether)			
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	CLASSÉ COMME POLLUANT	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2			
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Aucune information disponible.			
14.8 Indications diverses	Aucune information disponible.			

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Règlements de l'UE

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°

Produit: No. entrée:3

CoRAP évaluation des substances

2,3-Epoxypropyl o-tolyl ether

Substance évaluée en XXXX; l'Etat Membre d'évaluation a proposé de demander aux déclarants de fournir des informations supplémentaires
Substance évaluée en XXXX; l'Etat Membre d'évaluation a proposé de demander aux déclarants de fournir des informations supplémentaires

Resorcinol

E2

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]
Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive]
Notice explicative sur la limite d'occupation:

La substance/le mélange ne contient pas de composés organiques très volatiles au sens de la Directive 2010/75/UE.

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

À observer:

15.1.2 Directives nationales Allemagne

Classe risque aquatique (WKG)

évidemment dangereux pour l'eau (WKG 2) (Auto-classification conformément au Règlement AwSV (mélange, règle de calcul).)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

Fiche de données de sécurité

M-Bond AE Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 06/01/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

RUBRIQUE 16: Autres informations

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: Nouveau format du règlement (UE) 2020/878 pour les FDS, toutes les rubriques ont été mises à jour pour inclure les nouvelles données. Veuillez utiliser la FDS avec précaution.

References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS),
Classification harmonisée et Enregistrement(s) ECHA pré-existant Bis-[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]propane (n°CAS 1675-54-3), 2,3-Epoxypropyl o-tolyl ether (n°CAS 2210-79-9) et Resorcinol (n°CAS 108-46-3).
L'inventaire public des classifications et étiquetages (c&l) de Bisphenol A Diglycidyl Ether (n°CAS 25085-99-8).

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Calcul du seuil
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil
Eye Dam 1; H318	Calcul du seuil
Muta. 2; H341	Calcul du seuil
STOT SE 2; H371	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 2; H411	Calcul récapitulatif

LÉGENDE

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
CLP	Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
EU	Union européenne
EC	Communauté européenne
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EN	Norme européenne
EC50	Concentration avec effet; 50 %
EL50	Taux de charge effectif; 50 %
IATA	International Air Transport Association
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	Marchandises dangereuses dans le transport maritime international
IMO	International Maritime Organization
LC50	Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LD50	Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prédite sans effet
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TWA	Valeur d'exposition moyenne pondérée
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable
UN	Organisation des Nations unies

Classification des dangers / Code de classification:

Acute Tox. 4; Toxicité aiguë Catégorie 4
Skin Irrit. 2; Peau Effet irritant Catégorie 2
Eye Dam. 1; Catégorie Lésions oculaires 1
Eye Irrit. 2; œil Effet irritant Catégorie 2
Skin Sens. 1; Peau Sensibilisation, Catégorie 1

Mention(s) de Danger
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Fiche de données de sécurité

M-Bond AE Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition:06/01/2023
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

Muta. 2; Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 2	H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
STOT SE 1; Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un. Catégorie 1	H370: Risque avéré d'effets graves pour les organes.
STOT SE 2; Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un. Catégorie 2	H371: Risque présumé d'effets graves pour les organes.
Aquatic Acute 1; Danger pour l'environnement aquatique, aigu, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Aquatic Chronic 2; Danger pour l'environnement aquatique, Chronique , Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Aquatic Chronic 3; Danger pour l'environnement aquatique, Chronique , Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.

Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.